

2. COMPRENDRE LES USAGES

COMPRENDRE LA NUIT, POURQUOI ?

Chacun d'entre nous, quel que soit son âge et quelle que soit son activité, est confronté à la vie « nocturne » qui peut s'étendre, dans nos contrées, de 16h00 à 8h00 soit jusqu'aux deux tiers d'une journée !

Le travail des concepteurs et urbanistes lumière, en collaboration avec les autres acteurs de l'espace urbain, est de « penser » la gestion et la répartition de la lumière artificielle pour pouvoir accompagner au mieux cette vie de nuit . . .

LE DÉPLACEMENT VERS L'HUMAIN

A l'instar des autres disciplines de l'espace urbain, « l'urbanisme-lumière » tend vers une lente mutation. Si certains concepteurs restent dans leur pratique « classique », d'autres sont à la recherche de nouvelles expériences, plus en phase avec l'usage réel des villes aujourd'hui et donc de la compréhension de la pratique de ses acteurs.

L'intérêt porté à la lumière « architecturale et patrimoniale » se déplace vers des réflexions sur la lumière « humaine ».

A LA RECHERCHE DE NOUVELLES EXPÉRIENCES

L'analyse de la ville sous le prisme de l'expérience et des usages est plus complexe que l'analyse purement « structurelle » classique.

Saisir les usages ne peut se faire qu'en s'immergeant dans l'expérience de la ville au-travers de lectures, de rencontres et d'échanges mais surtout grâce au temps, le temps d'observer, d'écouter, de s'imprégner et de comprendre . . .



APPROCHE THÉORIQUE : LES TEMPS DE LA NUIT

Repérer les pôles d'attractivité de la commune

L'objectif est de repérer les lieux d'activités nocturnes (à partir de 17h00) et d'étudier leurs « signalisation lumineuses actuelles » pour mieux adapter les recommandations lumière aux usages existants. Ces repérages ont été effectués sur base des listings d'activités commerciales et non sur le terrain.

Plusieurs cartes sont en général réalisées selon les « temps » de la nuit.

APPROCHE « SENSIBLE » : LA MARCHÉ EXPLORATOIRE NOCTURNE

Récolter les « paroles d'usagers »

Une marche exploratoire nocturne, en compagnie « d'usagers » du territoire, peut venir compléter l'analyse des cartes décrites ci-dessus.

2.1 APPROCHE THÉORIQUE : LES TEMPS DE LA NUIT

Repérer les pôles d'attractivité de la commune

Objectif - Repérer les lieux d'activités nocturnes (à partir de 17h00) et étudier leurs «signalisations lumineuses actuelles» pour mieux adapter les recommandations lumière aux usages existants.

Méthode - Travail en atelier sur les informations fournies par les services administratifs de la commune. Recueil d'informations nocturnes sur le terrain. Réalisation de cartes des activités nocturnes.



2.1 APPROCHE THÉORIQUE : LES TEMPS DE LA NUIT

2. COMPRENDRE LES USAGES

LES DIMENSIONS DE LA NUIT

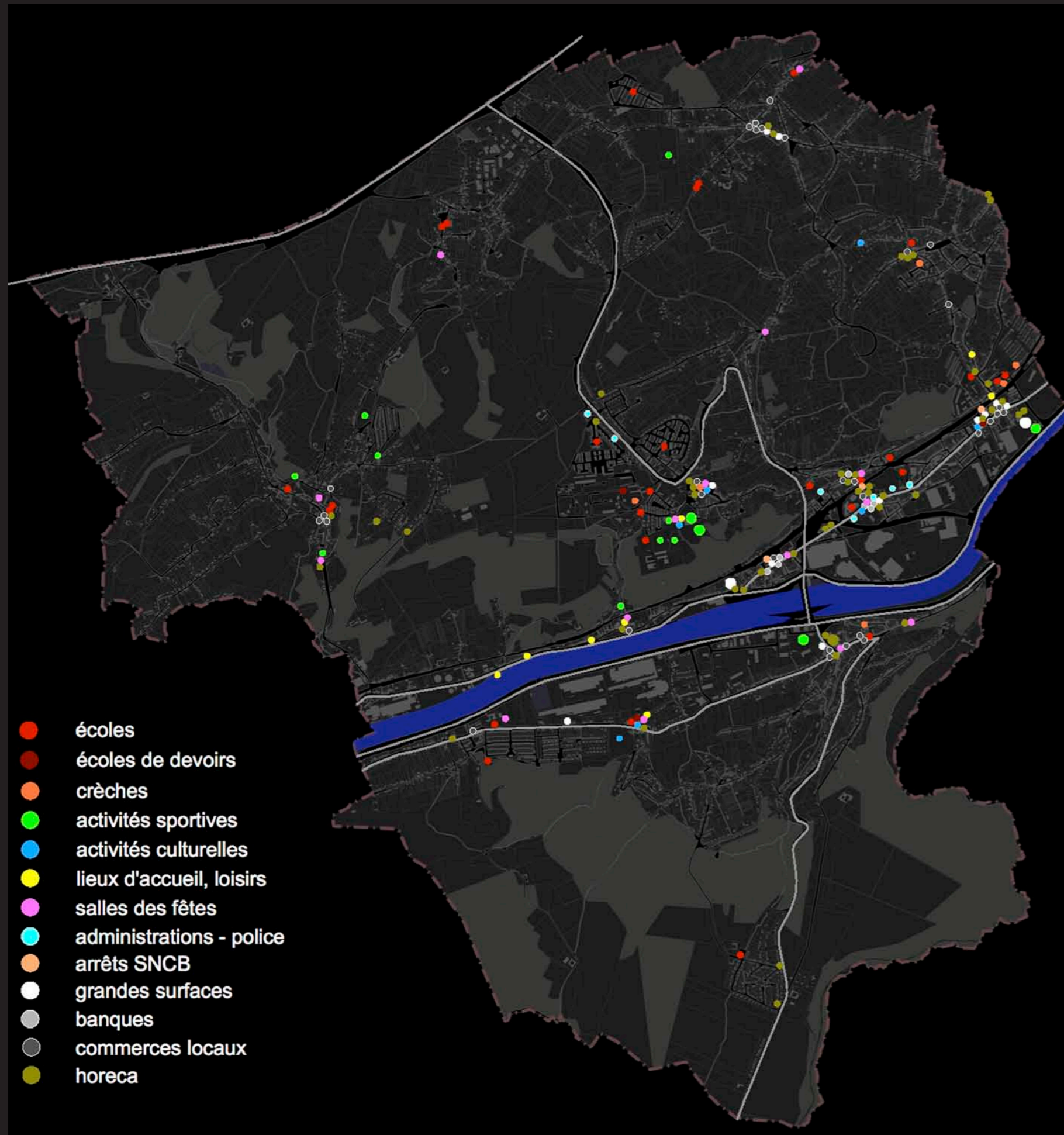
Quand on pense à la nuit, beaucoup d'images viennent à l'esprit : celles du mystère, celles de la peur, mais aussi celles de la fête ou même de la «luxure».

De nuit, les activités se déplacent ou changent. La perception de la ville est toute autre. Les saisons créent des temporalités différentes. En hiver, à partir de 17h00, la nuit tombe jusqu'au lendemain 8h00. Dans ces périodes de l'année, nous partons au travail ou à l'école dans le noir et revenons également dans le noir.

D'où l'importance de comprendre les flux d'activités générés et des les accompagner au mieux par un éclairage approprié.



Carte des activités nocturnes du 1er temps de la nuit (de 17h00 à 21h00) :



De nuit, les activités se déplacent ou changent. La perception de la ville est toute autre. En Belgique, les saisons créent des temporalités différentes. En hiver, à partir de 17h00, la nuit tombe jusqu'au lendemain 8h00. Dans ces périodes de l'année, nous partons au travail ou à l'école dans le noir et revenons également dans le noir. D'où l'importance de comprendre les flux d'activités générés et de les accompagner au mieux par un éclairage approprié.

Nous observons sur la carte ci-jointe que les lieux d'activités entre 17h et 21h se concentrent essentiellement:

- sur l'axe de la Grand'Route (principalement horeca et commerces)
- au carrefour entre la Grand'Route et la rue de Flémalle Grande (horeca et commerces)
- autour de la rue Doneux et de la place du Village (horeca et commerces)
- autour de la place de la gare de Flémalle-Haute (horeca et commerces)
- sur la place de la Liberté, aux Trixhes (horeca et commerces)
- autour des zones d'activités sportives et culturelles aux Trixhes
- autour de la place Gérard à Ivoz (horeca et commerces)

D'autres zones d'activités sont présentes, plus ponctuellement:

- le long de la chaussée d'Ivoz
- rue des Awirs, à proximité du centre du village
- aux Cahottes
- rue Tiyou à Mons-lez-Liège (horeca et commerces)
- place des Martyrs à Profondval (horeca et commerces)

Les activités culturelles sont principalement situées aux Trixhes (centre culturel, ateliers artistiques...).

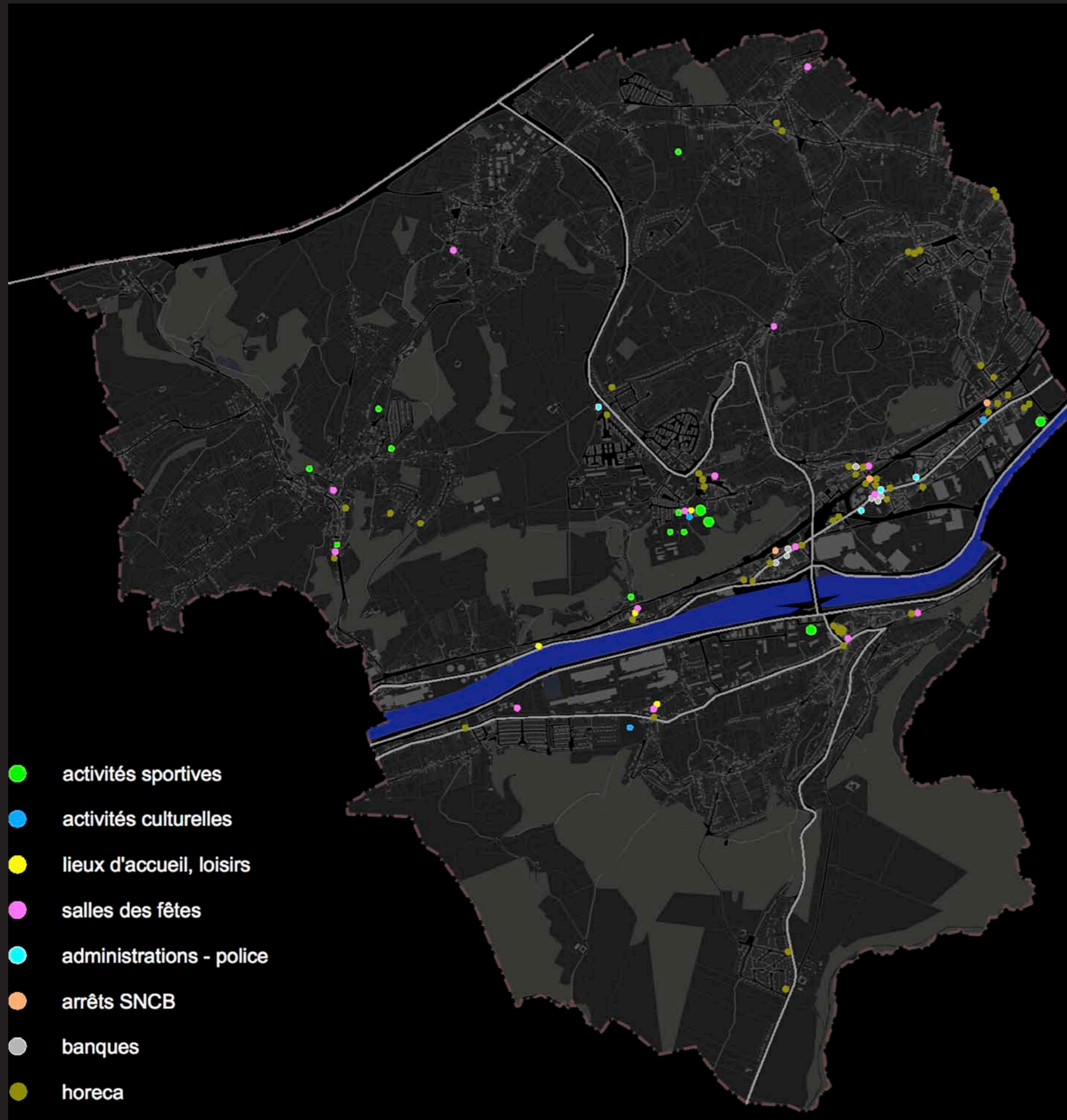
Les activités sportives sont principalement situées aux Trixhes et à l'entrée de Flémalle côté Est (complexes sportifs fermés).

De nombreux terrains de football extérieurs sont présents sur le territoire, généralement un terrain par entité.

2.1 APPROCHE THÉORIQUE : LES TEMPS DE LA NUIT

2. COMPRENDRE LES USAGES

Carte des activités nocturnes du 2e temps de la nuit (de 21h00 à minuit) :



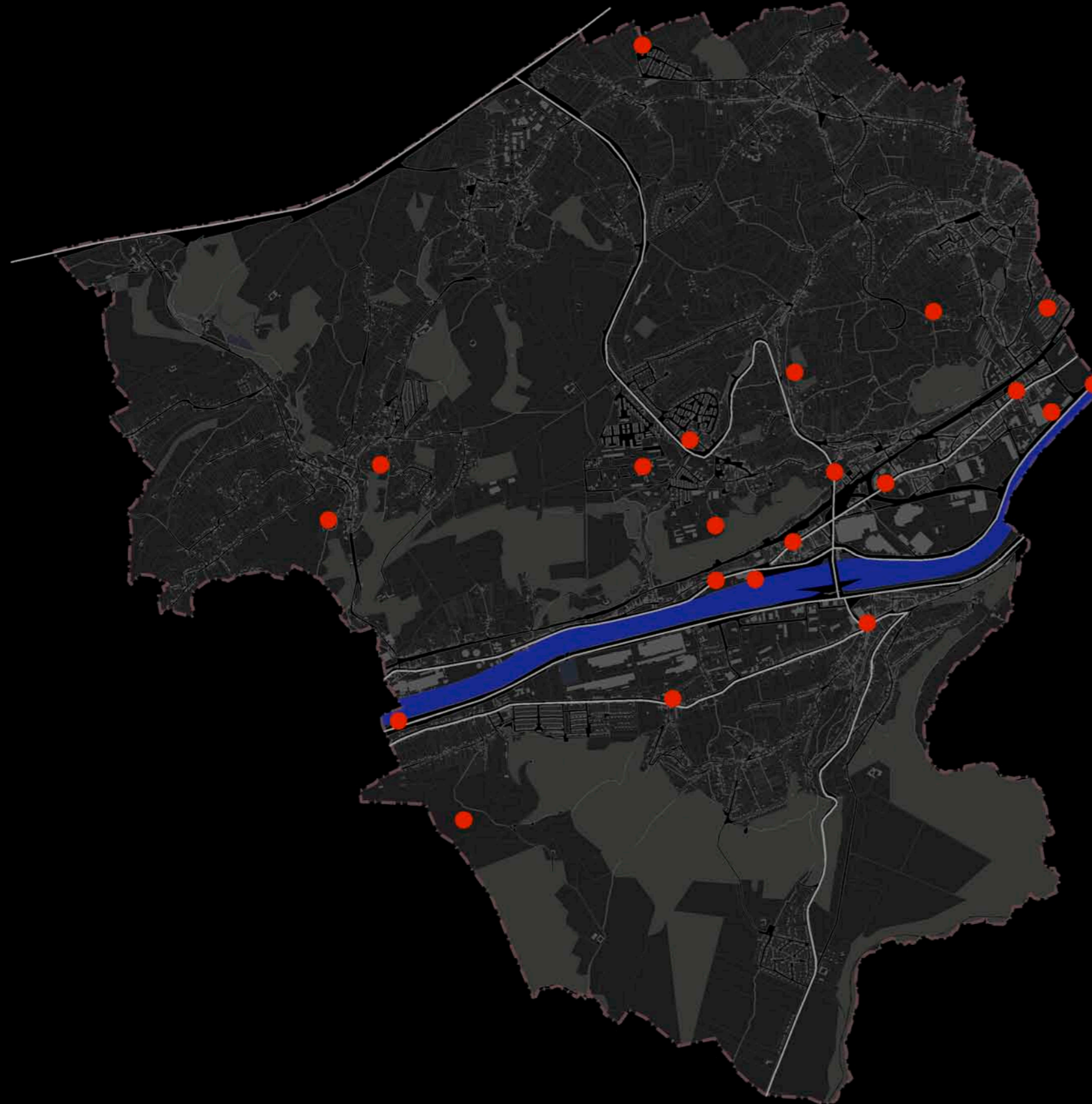
Il s'agit ici d'effectuer la distinction entre les activités se terminant vers 23h-00h et les activités qui se prolongent durant toute la nuit.

Les activités sportives et culturelles, tout comme les fonctions d'horeca, se terminent aux environs de 23h30. Au contraire, des fonctions telles que la Police, le Service d'Incendie, la Polyclinique, certains centres d'accueil se prolongent durant la nuit entière.

Ces différences n'étant pas significatives sur l'ensemble du territoire, ces deux temps de la nuit sont repris sur la carte ci-jointe.

Nous pouvons tirer des constats similaires à la carte précédente concernant les centres d'activités nocturnes (Grand'Route Trixhes, Flémalle-Grande...).

Carte des «points de conflit» nocturnes :



La carte ci-jointe, transmise par l'ASBL Courant d'R, service assurant des actions de proximité dans les quartiers, recense les points conflictuels sur le territoire communal:

- parking du Carrefour Grand'Route
- parc des Trixhes
- église Trixhes
- Flot Marty, Trixhes (passage piétons sous voie)
- arrière du complexe sportif, Trixhes
- terrain abandonné, Chokier
- quai du Halage, vers l'écluse
- pied du terril de Xhorrée, rue Nonet
- carrière des Cahottes
- cimetière des Awirs
- terrain vague, rue Bois des Moines aux Awirs
- carrière de Ramioul
- place Wauthier à Ivoz
- ...

Ces points sensibles se caractérisent par des rassemblements de personnes jugés problématiques par l'ASBL, une fois la nuit tombée.

Points de conflit, relevés en 2011, par l'ASBL «Le Courant d'R»